

CONCOURS

À NE PAS MANQUER :

« DÉFIS-LOUFOQUES »

DES DÉFIS À RELEVER EN FAMILLE

**9 GAGNANTS INSTANTANÉS
ET 1 GRAND PRIX DE PARTICIPATION**

Du 27 février au 7 mars

L vous propose un défi-loufoque
à relever quotidiennement.

COMMENT PARTICIPER?

Il suffit de vous rendre au sainte-marie.ca ou sur la page **Facebook Ville de Sainte-Marie** pour découvrir le **défi-loufoque** du jour qui sera annoncé quotidiennement à 18 h 30, dès le 26 février. Une fois dévoilé, vous avez jusqu'au lendemain, à 20 h pour le relever.

COMMENT GAGNER?

Vous devez **obligatoirement** transmettre la preuve de votre participation à info-loisir@sainte-marie.ca.

Seules les photos ou vidéos démontrant que le **défi-loufoque** du jour a été entièrement relevé seront éligibles au tirage quotidien.

QUELS SONT LES PRIX À GAGNER?

Quotidiennement du 27 février au 7 mars :

Un ensemble de cartes-cadeaux totalisant **25 \$!**

CADEAUX BONIS AUX DÉTENTEURS DE LA CARTE PPL!

Un jeu de société s'ajoutera au prix du jour si tous les membres de la « **bulle gagnante** » identifiée et apparaissant sur la preuve du **défi-loufoque** sont détenteurs d'une carte **PPL!**

Le 8 mars

Parmi toutes les familles participantes aux **défis-loufoques**, un ensemble **karaké d'une valeur de 150 \$** sera attribuée au hasard.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS :

Tous les détails au sainte-marie.ca.

